

**Conseil communal du lundi 3 décembre 2012.
Séance publique - Point 10 - Conseil de police**

Intervention Hotterbeex - Groupe Renouveau

Nous voudrions rappeler, pour l'information de tous, et principalement des citoyens, que le Conseil de police exerce, vis-à-vis des zones de police actuelles, les compétences qui étaient celles du Conseil communal vis-à-vis de l'ancienne police communale en matière d'organisation et de gestion.

La zone de police à laquelle appartient notre Commune de Dalhem est celle de la Basse-Meuse composée des Communes de Bassenge, Blegny, Dalhem, Juprelle, Oupeye et Visé.

Par ailleurs, dans le même souci d'information et de transparence vis-à-vis des citoyens, Joseph Cloes va nous expliquer ses motivations comme candidat Renouveau au Conseil de police.

Intervention Cloes - Groupe Renouveau

Il me paraît utile de vous donner quelques informations qui vous permettront de poser votre vote en toute connaissance de cause.

Je m'intéresse depuis longtemps à la sécurité et notamment à la sécurité routière – les accidents de la route sont une véritable plaie dans notre pays - mais aussi à la sécurité des personnes qui est mise en péril par les faits de vols ou de violences diverses.

Les statistiques dressées à ce sujet par les services de police sont assez édifiantes, c'est pourquoi je les suis d'assez près. J'en ai d'ailleurs publié les résultats les plus significatifs en 2006 et en 2012.

Enfin, en tant que collaborateur de l'Institut belge de la sécurité routière, je bénéficie de formations et d'informations de grande qualité.